

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 6

Rubrik: Technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

exode. Selon les expériences décrites nous ne croyons pas que les essaims partent en voyage au hasard. Cependant il semblerait, exceptionnellement, que ce soit le cas notamment lorsque l'essaim parcourt une longue distance. On parle quelquefois de 5 ou 10 kilomètres, voire même davantage. Peut-on admettre que des éclaireuses aient reconnu les lieux auparavant ? C'est fort improbable si l'on songe que ces abeilles auraient dû faire le parcours plusieurs fois.

Nous voyons que toutes les questions que nous pouvons nous poser sont encore loin d'être résolues et il serait désirable que ces expériences, intéressantes au plus haut point, soient poursuivies. La question de l'emplacement définitif de l'essaim à l'intérieur de la ruche mère ne semble pas être éclaircie du tout. Il devrait être possible de pouvoir distinguer les danses des abeilles signalant de nouvelles sources de nectar, de celles des abeilles éclaireuses, ces danses étant d'une durée beaucoup plus longue que les premières qui ne durent que quelques secondes ou quelques minutes seulement.

Et qui n'a jamais remarqué que peu avant l'essaimage, la ruche mère n'envoie plus de butineuses à la récolte ? Qu'est-ce qui pousse les abeilles à agir ainsi ?

Ce travail nous montre, une fois de plus, combien l'étude du comportement de l'abeille peut être intéressante aussi bien pour le scientifique que pour le praticien, pour celui qui sait aborder les abeilles en ayant en tête une idée bien précise et qui sait observer.



TECHNIQUE APICOLE

La ruche gratte-ciel suisse

Méthode d'application, suite des No du 3 mars et 4 avril 1954 du Journal suisse d'apiculture. Troisième opération.

Quinze jours après la deuxième opération, le corps vide No 5 vient se ranger au 4e étage, et le corps No 3, qui s'y trouve va prendre la place du No 5, donc le 5e étage, avec sa colonie et sa reine. On garnit le corps No 5 de cadres de couvain operculé que l'on a récupéré dans les corps No 1, 2 et 3 et l'on remet des cadres vides en échange à ces trois derniers corps. Ainsi, nous avons constitué le gratte-ciel. Les trois corps avec reines ; les entrées complètement ouvertes et le 2e corps sans reine avec entrées fermées. Huit jours après, il faut faire une visite au corps No 5 occupant le 4e étage, pour s'assurer qu'il n'ait pas de cellules royales. Le gratte-ciel ainsi constitué est complet et prêt à la récolte ; nous avons jusqu'ici : 1re opération, 15 avril ; 2e opération 15 jours après = 30 avril ; 3e opération, 15 jours après = 15 mai et, 8 jours après, le moment est

venu de chercher les reines dans les trois corps No 1, 2, 3, et sitôt qu'on l'aperçoit, on retire le cadre où elle se trouve avec les abeilles et on le pose dans la chambre de reclusion qui est séparée de la colonie par une partition étanche tout autour, et possédant dans le centre une simple grille à reine. De ce fait, la colonie a, pour le moment, toujours contact avec la reine ; un volet automatique peut rendre complètement étanche cette partition. Les trois entrées des chambres de reclusion sont faiblement ouvertes, pour donner passage à chaque petite colonie. Ces dernières se développent rapidement, ayant toujours contact avec la colonie séparée par la grille à reine. Il faut veiller de changer assez souvent le cadre de couvain et le remplacer par un vide, cela pour donner de la place à la reine pondeuse et éviter l'essaimage. La chambre de reclusion contient seulement deux cadres. La récolte va bientôt battre son plein ; toutes les entrées du gratte-ciel sont ouvertes maintenant et les grilles à reines enlevées. Sept à huit jours après l'orphelinage partiel, il faut fermer le volet étanche de la chambre de réclusion ; de ce fait, le gratte-ciel de cinq colonies ne forme plus qu'une immense colonie orpheline et trois petits essaims dans les chambres de reclusion. Si je dis 7 à 8 jours, c'est pour s'assurer que les cinq colonies n'aient plus d'œufs à leur disposition pour faire un élevage de reine et elles n'ont plus qu'une mission, celle de remplir les cellules qui sont à leur disposition de ce beau et bon miel. Mais tout de même, il faut leur garder le prestige et l'espoir ; aussi, pour cela, j'ai construit un chassis vitré contenant un cadre de couvain frais mis à plat et prenant la place du couvre-cadre sur le dernier corps du haut. Ce cadre est prélevé dans une des meilleures colonies du rucher. J'utilise ces cellules qui sont très nombreuses pour les besoins du rucher et en vue de repeupler le gratte-ciel après la récolte.

Pour la formation des essaims, la reconstitution des colonies du gratte-ciel, la suite au numéro de juillet 1955.

Léopold PERRUCHOUD.

Quelques considérations sur la ruche Burki-Jecker

Dans le journal de mars, M. Valet insiste sur l'importance de l'emplacement réservé par l'apiculteur à ses ruches. Cette question mérite tout spécialement l'attention des propriétaires de Bürki-Jecker, car, déplacer un pavillon, ne serait-ce que de quelques mètres, n'est jamais une opération de tout repos.

La personne, qui désire installer un tel rucher, devra donc prendre préalablement toutes les précautions citées dans l'article de notre rédacteur ; elle se renseignera en premier lieu exactement sur les possibilités mellifères de la région que ses abeilles auront à proscrire. En plaine, si les cultures et les forêts occupent plus du 50 % des

terres avoisinantes, elle ne pourra, en aucun cas, escompter sur une grosse récolte, et songer surtout à installer dans son pavillon plus de 20 colonies. Pour la même raison, elle s'assurera qu'aucun autre rucher important ne se trouve à proximité de son exploitation, car si tel était le cas, la moyenne de la récolte envisagée serait considérablement diminuée, vu la saturation en abeilles de ce champ commun de récolte.

Le climat local du rucher est également soigneusement à étudier. Comme nous l'avons vu précédemment, les ruches en pavillon sont dans une certaine mesure à l'abri des variations extérieures de la température et de ce fait, le groupe hivernal ne se disloque au printemps que lorsque l'air est suffisamment réchauffé. Afin de faciliter ce démarrage des colonies l'apiculteur évitera de placer ces dernières sur un sol humide, toujours source de froid. Il choisira plutôt un terrain ensoleillé, de préférence en pente douce orientée vers l'est ou le sud-est. Sur un pareil terrain, la neige disparaît rapidement, les pluies s'écoulent aisément. Les planches de vol, autre avantage, sont, dès le lever du soleil caressées par les rayons de cet astre, ce qui invite les butineuses à des sorties matinales.

Vous avez tous remarqué, que lorsque l'abeille rentre lourdement chargée, elle ralentit quelques instant, avant de se poser, considérablement sa vitesse de vol ; on dirait qu'elle éprouve brusquement comme une hésitation à regagner son domicile. Le moindre souffle la précipite alors à terre et, si le froid la saisit, elle ne peut plus repartir. Pour éviter ces pertes massives d'abeilles que l'on peut observer principalement au premier printemps, les abords immédiats des planches de vol doivent être protégés efficacement de tous vents et courants d'air. Ce problème trouve facilement sa solution ; il suffit de planter au bon endroit des arbustes, ou de construire une haie artificielle qui sera formée de quelques planches.

Toutes les températures, que nous donne le tableau de la page 9 du dernier numéro de notre journal, ont été relevées à l'ombre et à l'abri. Une première étude de ces graphiques, qui, pour être complets, devraient comprendre un plus grand nombre d'années, nous permet de faire quelques constatations importantes :

Du 1er février au 31 mai, la température maximale de l'air passe de 5 à 27°C et subit ainsi un réchauffement notable. L'instabilité de notre climat nous est tout spécialement démontrée par la ligne des températures minimales. Vagues de chaud et vagues de froid se succèdent à une fréquence assez régulière. Les plus fortes amplitudes sont observées en février et mars. Durant ces mois, la température descend fréquemment au dessous de 0°C. Des chutes de neige suivies d'un régime de forte bise caractérisent ces périodes prolongées de froid. Le réchauffement se produit lorsque souffle le vent ou le fœhn. Ces deux phénomènes atmosphériques sont accompagnés de chutes de pluie ou de neige. A partir du 20 mars, les vagues de froid sont beaucoup

moins prononcées et le thermomètre ne descend que rarement au-dessous de 5°C. Durant les mois d'avril et de mai, la neige ne fait que de courtes apparitions. A cette époque de l'année, le régime de bise, après une chute passagère de la température, nous amène ordinairement le beau et le chaud. Le vent, la pluie, les orages, provoquent au contraire très souvent un refroidissement de l'atmosphère.

Ces considérations météorologiques doivent inciter l'apiculteur à une très grande prudence dans toutes les opérations qu'il entreprendra au printemps. L'agrandissement du nid à couvain, par exemple, ne s'effectuera que progressivement. Avant la disparition complète des vieilles abeilles, ce qui à mon avis ne se produit guère avant le milieu d'avril, je n'introduis que rarement de nouveaux cadres ; s'il m'arrive de le faire, je prends toujours la précaution de les réchauffer préalablement, ceci pour éviter un refroidissement du groupe et un arrêt momentané de la ponte. A ce moment de l'année, 5 ou 6 cadres, bien approvisionnés en miel et pollen, suffisent amplement à la ponte d'une reine de choix. Il est de beaucoup préférable d'avoir un couvain compact et étendu sur 3 ou 4 cadres, plutôt qu'une ponte éparpillée sur un plus grand nombre de gâteaux. En cas d'abaissement intempestif de la température, une colonie resserrée luttera toujours avec facilité contre le froid, et la ponte de la mère ne subira que peu de fluctuations.

R. RÜEGGER.



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- la cire a été utilisée dans certaines pratiques de sorcellerie et de magie. Ainsi un papyrus de l'époque de Ramsès III nous dit qu'un conspirateur avait modelé en cire les images de certaines personnes et les avait rendues magiques par des incantations dans le but de s'attirer les faveurs des femmes du harem du Pharaon.
- Qu'en France une enquête a révélé que la teneur en cire d'abeilles pure des « cires gaufrées sans garantie » oscillait entre 16 et 80 %.
- l'instinct n'existe pas, il se trouve toujours à sa base une raison physiologique, donc impérieuse et volontaire, ou réfléchie, donc intellectuelle.
- les abeilles manifestent leur joie, leur satisfaction en « battant le rappel ». A ce moment, la glande de Nasanoff située dans le pli entre les deux derniers segments visibles du dos de l'abeille s'ouvre